

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 24 JUIN 2019

N° 2019/6
8^{ème} réunion de la législature

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 24 juin 2019, à 20 heures**, à l'ANDENNE ARENA.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. ASSOCIATIONS

A.S.B.L. « *Le Phare* » - Adhésion et représentation de la Ville d'ANDENNE au sein de l'assemblée générale et du Conseil d'administration

2. CULTE

1. Eglise protestante de SEILLES – Compte 2018 - Réformation
2. Désaffectation du presbytère d'ANDENNE et relogement du Doyen à la Maison des Vicaires – Actualisation de l'indemnité de logement

3. ECLAIRAGE PUBLIC

LANDENNE : rue de Velaine (RN 921) – Placement de deux éclairages spécifiques

4. EGOUTTAGE

MAIZERET – Dossier de motivation de demande de reconnaissance d'une convention d'assainissement rural

5. FINANCES

Procès-verbal de vérification de caisse – Communication

- a) situation au 31 janvier 2019
- b) situation au 28 février 2019

6. INTERCOMMUNALES

1. Réseau d'Énergie de Wavre (R.E.W.) – Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2019 – Mandat de vote à délivrer
2. ENODIA – Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019 – Mandat de vote à délivrer

7. LOGEMENT

S.C.R.L. Les Logis Andennais – Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2019 – Mandat de vote à délivrer

8. MARCHES PUBLICS

Marchés publics passés par délégation – Communication

9. MARCHES DE TRAVAUX

1. Marché conjoint de travaux de rénovation de l'impasse de la rue du Géron à SEILLES – Approbation des conditions administratives, techniques et financières d'un marché conjoint
2. Réparation d'un mur jouxtant la rue des Prâles à SEILLES - Communication

10. PATRIMOINE

SEILLES : rue Wanhériffe – Octroi d'un droit de superficie sur un terrain industriel au profit de la S.P.R.L. « D. C. & I. » - Renonciation – Vente de gré à gré au profit de ladite société

11. POLICE

1. Communication d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.) : Rassemblement de plus de cinq personnes - Ratification
2. Règlement général de police administrative harmonisé au sein des entités communales de la Zone de Police des Arches – Adoption

12. TROISIEME ÂGE

Renouvellement du Conseil Consultatif des Aînés Andennais – Composition nominative

12bis. TUTELLE

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

13. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

1. Interpellation de Monsieur le Conseiller Etienne SERMON : « *Motion visant à renforcer la transparence et l'accès à l'information au sein de la Ville d'ANDENNE* »
2. Interpellation de Madame la Conseillère Emmanuelle JACQUES : « *Service Citoyen à ANDENNE : mise en place et concrétisation* »

HUIS CLOS

14. CONTENTIEUX

Ville d'ANDENNE / C. – Autorisation d'estimer en justice

15. PERSONNEL

1. Personnel enseignant – Enseignement fondamental - Ratification de désignations temporaires (15)
2. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour prestations réduites (heures non prestées pour des raisons sociales ou familiales – 1/2 temps) d'une institutrice maternelle définitive (L.B.)
3. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour prestations réduites (heures non prestées pour des raisons de convenances personnelles – 1/2 temps) d'une institutrice maternelle définitive (F.V.)
4. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour interruption partielle (1/2 temps) de la carrière professionnelle d'une institutrice maternelle définitive (C.F.)
5. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour interruption partielle (1/5 temps) de la carrière professionnelle d'une institutrice primaire définitive (P.D.)
6. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour interruption partielle (1/5 temps) de la carrière professionnelle d'une institutrice maternelle définitive (C.G.)
7. A.S.B.L. A.C.S.A. - Convention de mise à disposition de personnel (M.G.)
8. Synergie Ville/C.P.A.S. – Mise à disposition de personnel (F.C.)

16. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

Interpellation de Madame la Conseillère Emmanuelle JACQUES : « *Exercice de la tutelle du Collège communal sur les actes posés par le C.P.A.S.* »

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,



Y. GEMINE

Le Bourgmestre,



C. EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 27 mai 2019 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal auprès du Secrétariat général.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **19 juin 2019**, de 17h00 à 19h00, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Les prochaines réunions du Conseil communal sont fixées le 15 juillet 2019, 9 septembre 2019, 7 octobre 2019 et 4 novembre 2019 à l'ANDENNE ARENA.